

Le congrès géologique international de Bologne en 1882

Autor(en): **Jaccard, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **12 (1879-1882)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Temps moyen du lieu.

Premier contact extérieur. Premier contact intérieur.

Neuchâtel . . .	2h 26m 42s	2h 47m 16s
Genève . . .	2h 23m 28s	2h 44m 1s
Zurich . . .	2h 23m 0s	2h 53m 34s
Berne . . .	2h 28m 35s	2h 49m 9s

M. Favre lit une note de M. *Jaccard*, sur le Congrès géologique international de Bologne, en 1881.

LE CONGRÈS GÉOLOGIQUE INTERNATIONAL

DE BOLOGNE EN 1882

Par M. A. JACCARD, professeur

L'importance considérable du congrès de Bologne au point de vue des progrès de la science géologique m'engage à présenter à notre Société un court résumé de ses travaux et des résolutions qui y ont été prises. Je dois d'abord rappeler que le premier congrès, réuni à Paris en 1878, n'avait point abordé le sujet des conventions à établir sur la nomenclature et les figurés géologiques, et qu'il s'était borné à instituer trois commissions dont chaque membre était chargé de former une sous-commission nationale dans la-

quelle seraient discutées les propositions à faire au congrès de Bologne.

Environ deux cents géologues étaient présents à Bologne à l'ouverture du congrès, le 26 septembre. Parmi les participants de notre pays, nous citerons MM. Renevier, rapporteur de la commission des figurés géologiques et De la Harpe de Lausanne, Gilliéron de Bâle, Mayer de Zurich, etc. Il est regrettable que les circonstances n'aient pas permis à notre Commission géologique fédérale de se faire représenter et de prendre part aux délibérations. Je vous entretiendrai rapidement des résolutions prises, sans m'arrêter aux discussions qui les ont précédées.

I. Unification de la nomenclature.

Chacun connaît les difficultés, sans cesse renaissantes, qui se présentent au géologue lorsque celui-ci veut dresser un tableau des terrains ou masses minérales, qui constituent l'écorce terrestre. A l'avenir, il n'en sera plus ainsi, car, après de longues délibérations, il a été pris une série de résolutions consacrant les divisions hiérarchiques indiquées dans le tableau ci-dessous. Je dois faire remarquer toutefois que les expressions telles que : Primaire, Jurassique, Néocomien, n'ont pas été fixées définitivement; mais on était d'accord sur la terminaison euphonique, et j'ai cru devoir les faire figurer à titre provisoire, puisque nous serons bien obligés de nous en servir pendant les trois ans qui nous séparent du futur congrès de Berlin.

GROUPE	SYSTÈME	SÉRIE	ÉTAGE	ASSISE
<i>ou</i>	<i>ou</i>	<i>ou</i>	<i>ou</i>	
ÈRE	PÉRIODE	ÉPOQUE	AGE	
Tertiaire	{ Pliocène (ique). Miocène (ique). Eocène (ique).			
Secondaire	{ Crétacé (ique) Jurassique. Triasique.	{ de la craie. des grès-verts. Néocomien.		
Primaire	{ Carbonique. Devonique. Silurique.			
	Archéique.			

Je ne donne pas d'exemple des Etages et Assises ; il est bien à désirer qu'on n'arrive pas à fixer définitivement ces divisions dans lesquelles la loi des faciès rendra toujours une classification rigoureuse impossible.

Ainsi qu'on le voit, le mot Formation est abandonné dans le sens que lui attribuaient les Anglais (Formation primaire, etc.). Il reste dans le langage usuel pour exprimer l'origine, le mode de formation : formation marine.

Il en est de même de celui de terrains (terrain jurassique), employé jusqu'ici par les Français.

La grande importance des décisions prises consiste dans l'établissement des rapports entre les divisions stratigraphiques et les divisions chronologiques et leur disposition hiérarchique. La déplorable confusion des mots Ere, Période, Epoque, faisait vivement désirer cette définition positive.

II. Unification des procédés graphiques.

La première résolution est ainsi conçue : « Le congrès géologique de Bologne estime qu'il y a lieu d'adopter une convention internationale pour l'application des couleurs à la représentation des terrains géologiques. La série des couleurs adoptée sera recommandée à tous les pays et à tous les géologues, spécialement en vue des travaux d'ensemble, mais sans visée rétroactive sur les cartes en cours de publication. »

Comme on le voit, il s'agit d'une recommandation plutôt que d'un contrat engageant d'une manière absolue, soit les gouvernements, soit les géologues.

Le tableau suivant résume les décisions prises, avec les réserves :

Dépôts quaternaires	Renvoi au comité de la carte d'Europe.	
Pliocène	} jaune. (En teintes d'autant plus claires qu'il s'agit de couches plus récentes.)	
Miocène		
Eocène		
Crétacé	vert.	
Jurassique	bleu. (Le lias, bleu plus foncé.)	
Triasique	violet.	
Carbonique	gris-foncé.	} Renvoi au comité de la carte pour décision définitive.
Devonique	brun.	
Silurique	?	
Archéique, schistes cristallins, cambrien, etc.	rose.	

Suivent diverses résolutions sur la notation littérale, les signes paléontologiques, etc.

III. *Nomenclature des espèces.*

Le principe de la nomenclature actuelle, dans laquelle chaque être est désigné par un nom de *genre* et un nom d'*espèce*, a été consacré. Mais il a été admis certains développements qui révèlent bien l'état actuel de la paléontologie, c'est-à-dire l'encombrement de noms spécifiques par suite de double emploi. On en aura une idée par l'article 3 des Règles, que je reproduis textuellement :

« L'espèce peut présenter un certain nombre de modifications, reliées entre elles dans le temps ou dans l'espace, et désignées respectivement sous le nom de *mutations* ou de *variétés*; les modifications dont l'origine est douteuse sont simplement appelées *formes*.

Les modifications seront indiquées, quand il y aura lieu, par un troisième terme précédé, suivant les cas, des mots *variété*, *mutation* ou *forme*, ou des abréviations correspondantes.

Je n'en dirai pas davantage sur cette partie des travaux du congrès. La discussion a été close par l'adoption du vœu suivant :

« Le bureau du congrès fera auprès des sociétés zoologiques et botaniques les démarches nécessaires pour arriver à la réunion d'un congrès spécial de biologistes. »

IV. *Carte géologique de l'Europe.*

J'extraits de la circulaire envoyée de Berlin en janvier dernier les renseignements suivants sur ce travail :

L'échelle de la carte sera le 1 : 1,500,000. Elle sera divisée en 49 sections, 7×7 , de 53 cm. sur 48 cm. On obtiendra de cette façon de bonnes cartes en quatre feuilles de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne avec le Portugal, de l'Allemagne, et de l'Italie. L'Autriche-Hongrie et la Scandinavie comprendront six feuilles, la Russie vingt.

La rédaction topographique sera confiée au professeur H. Kiepert, de Berlin, qui a bien voulu s'en charger. La maison D. Reimer et C^e, aussi à Berlin, a été choisie pour éditer le travail sur un devis basé sur les cartes géologiques les plus récentes.

Le tirage de 1000 exemplaires reviendra à 100,000 fr. Les divers Etats de l'Europe participeront aux frais de l'entreprise d'après le mode suivant :

Les 8 grands pays, l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Scandinavie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Russie y prendront part chacun pour un neuvième; les six Etats plus petits, le Portugal, le Danemark, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Roumanie, se chargeront du dernier neuvième. Cette participation, il faut le remarquer, n'est en réalité qu'un engagement à acheter un nombre d'exemplaires au prix de revient; ainsi, la Suisse, en payant 1700 fr., aura droit à 17 exemplaires.

L'exécution des travaux de la carte exigera au moins six ans. Pour faciliter l'entreprise, les gouvernements verseront à l'éditeur des acomptes successifs par cinquièmes, dont le dernier sera payé à la livraison des exemplaires de la carte géologique.

Je rappelle enfin que les directeurs de l'entreprise, nommés par le congrès de Bologne, sont MM. Beyrich et Hauchecorne.

Dans une prochaine communication, je me propose de vous dire quelques mots des nouvelles installations des Musées de géologie et de paléontologie, de minéralogie et enfin d'archéologie, inaugurés à l'ouverture du congrès géologique.

M. Favre lit encore deux communications de M. *Jaccard*, l'une sur la glace du Doubs et l'autre sur une nouvelle grotte découverte au Col-des-Roches.

Séance du 13 avril 1882.

Présidence de M. L. COULON.

M. *P. Godet* expose en quelques mots les découvertes conchyliologiques faites dernièrement dans le lac Tanganyika. Ce lac, qui s'étend sur une longueur de 600 kilomètres et sur une largeur de 40 à 70 kilomètres, est situé à une hauteur de 828 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il ne communique point avec l'Océan Indien dont il n'est éloigné que de 1000 kilomètres, mais bien avec l'Océan Atlantique, au moyen du Zaïre, canal de drainage qui atteint une longueur de 2400 kilomètres.

Le lac Tanganyika possède actuellement, sur son littoral oriental, une Mission française et une Mission protestante anglaise, dont les membres résident à